

Jeunesse et musique - Newsletter no 1

Mesdames, Messieurs,
Chers amis du programme jeunesse+musique,

La direction du programme entend vous informer à intervalles réguliers sur l'avancement, les résultats intermédiaires et les principaux aspects du programme j+m.

Nous vous prions de diffuser la présente newsletter à d'autres personnes intéressées. Si vous souhaitez recevoir ces bulletins de nouvelles à l'avenir, veuillez vous annoncer par e-mail à l'organe d'exécution. Vous pouvez également consulter la newsletter et toutes les informations utiles sur le programme sur le site :

<http://www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique>

➤ Etat actuel du projet

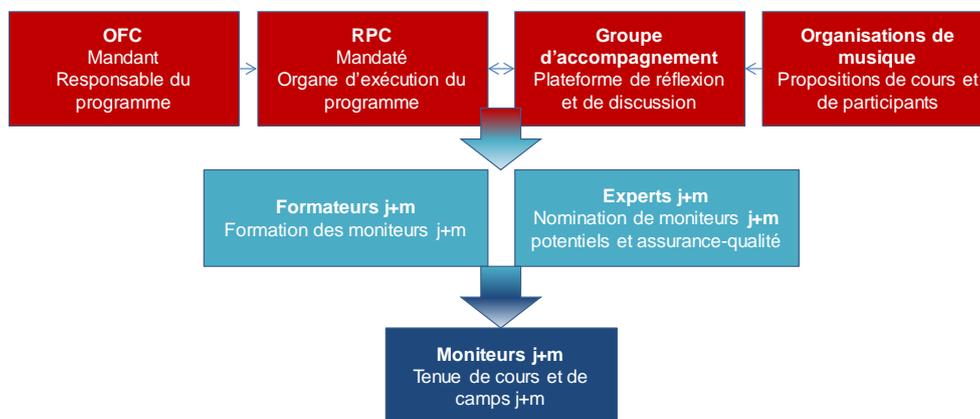
En mai 2016, l'OFC a approuvé le concept détaillé du programme j+m élaboré par l'organe d'exécution en concertation avec les organisations de musique représentées dans le groupe d'accompagnement, suite au lancement du projet, en janvier 2016. Ce concept détaillé sert de document de référence pour la planification des travaux et la préparation des formations.

Conformément aux indications données dans ledit concept, les différents modules de formations j+m (module de base, modules musique et modules pédagogie) prévus dans l'ordonnance du DFI¹ ont été conçus avec la collaboration de spécialistes des organisations de musique. Un atelier aura lieu les 26 et 27 août prochains, qui servira à définir précisément les contenus et les conditions-cadre des modules. Il sera tenu compte des offres de formation existantes, qui seront si nécessaire adaptées et complétées.

Les premiers spécialistes ont été désignés, qui assumeront les fonctions de formateurs ou d'expert j+m pendant la phase pilote. Ces personnes participeront à l'atelier d'août.

➤ Organisation du programme j+m

La structure organisationnelle du programme j+m se présente comme suit :



¹ Ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement relatif au programme « jeunesse et musique » pour les années 2016 à 2020

➤ Lancement de la formation de moniteurs j+m

Modules de base

Les premiers modules de base seront proposés en septembre 2016. Deux dates de cours ont été retenues pour l'instant, à savoir les 17 et 20 septembre 2016, les autres seront communiquées ultérieurement. Le cours dure une journée entière. Il est organisé et implémenté par l'organe d'exécution. Le but du module de base est de familiariser les candidats avec les objectifs, la structure et les contenus du programme j+m et de leur donner toutes les informations utiles concernant l'annonce, la préparation, la tenue et le suivi de cours et de camps j+m. La participation au module de base est obligatoire pour tous les futurs moniteurs de cours et de camp j+m.

À partir d'août 2016, les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux deux premiers modules de base. Elles trouveront les informations correspondantes sur [le site](#).

Modules de formation musicale et pédagogique

Après avoir accompli le module de base, les candidats peuvent suivre les modules de formation musicale et pédagogique. Ces cours sont en principe organisés par des organisations de musique ou des hautes écoles pédagogiques.

Il est prévu que les premiers modules musique et pédagogie auront lieu après les vacances d'automne 2016. Les inscriptions seront lancées fin août.

➤ Contacts

Le programme j+m est placé sous la responsabilité générale de l'Office fédéral de la culture. Coordonnées :

Office fédéral de la culture OFC, Culture et société, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne
+41 58 465 85 24, jugend-und-musik@bak.admin.ch

La mise en œuvre du programme j+m et l'organisation des modules de formations sont placées sous la responsabilité de l'organe d'exécution du programme, l'agence Res Publica Consulting AG. Coordonnées :

Programme j+m, c/o Res Publica Consulting AG, Helvetiastrasse 7, 3005 Berne
+41 31 922 27 57, jugend-und-musik@rpconsulting.ch

Avec nos meilleures salutations

Direction du programme j+m